

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2008-21 du 9 décembre 2008 de nomination
à l'Etablissement français du sang**

NOR : SJSO0831565S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang ;
Vu la décision DS n° 2008-12 portant délégation de pouvoir et de signature à l'Etablissement français du sang en faveur de M. Philippe BIERLING, directeur de l'Etablissement français du sang Ile-de-France ;
Vu l'avis du directeur de l'Etablissement français du sang Ile-de-France sur la présente nomination,

Décide :

Article 1^{er}

M. le docteur Rachid DJOUDI est nommé directeur adjoint de l'Etablissement français du sang Ile-de-France à compter du 1^{er} janvier 2009.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 9 décembre 2008.

Le président,
Pr J. HARDY